

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6270**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Productions animales spécialité: Métiers du Conseil en élevage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université d'Angers, MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

212 Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y.c. vétérinaire)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Identifie les partenaires techniques de proximité de l'élevage (fournisseurs, conseillers, institution, vétérinaire..) Rencontre les partenaires et peut travailler en collaboration avec eux en accord avec l'éleveur

S'informe régulièrement des orientations prises par les filières

Assure une veille sur les évolutions réglementaires (nationales, européennes ..)

Participe à la veille technique (revues techniques, études, salons, journées de formation,

Partage les résultats de cette veille (éleveurs, collègues..)

Connaît des profils types d'éleveurs. Peut situer l'éleveur et adapter sa communication et ses conseils (maîtrise les techniques d'écoute active, formalise ses conseils).

Situe l'élevage dans le système d'exploitation, et peut décrire les interactions entre les différents éléments du système.

Peut prendre en compte les répercussions des modifications de certains paramètres sur le système.

Propose différents scénarios à l'éleveur et accompagne celui-ci dans sa prise de décision.

Coproduit avec l'éleveur un plan d'action (technique, économique, humain) et les outils de suivi et d'évaluation. Assure le suivi du plan d'action et propose des adaptations en fonction de la conjoncture

Anime une équipe (encadre l'équipe technique et vérifie que les missions sont remplies

Peut gérer des moyens humains et financiers

Se forme, s'informe, participe à la vie de son service (réunions, rédaction d'articles, circulation d'informations, constitution de documentation)

S'organise et est autonome dans l'ensemble de ses missions et est capable de les évaluer

S'insère dans la politique commerciale de l'entreprise

Vend des prestations (biens, services.)

compétences techniques et technico économiques travail en réseau et d'analyse du système d'exploitation

ressources humaines

communication

gestion et analyse de données

gestion de projets

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Elevage

Technicien conseil

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Communication - Outils méthodologiques -

L'entreprise et son environnement -

Conseil et situation de conseiller-

Diagnostic, analyse et gestion technico économique en élevage -

Projet tutoré -

Stage en entreprise

Validité des composants acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	oui
En contrat d'apprentissage	X	non
Après un parcours de formation continue	X	oui

En contrat de professionnalisation	X	oui
Par candidature individuelle	X	oui
Par expérience dispositif VAE	X	oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09/ décembre 99. Arrêté du 16 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'Université d'Angers à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://univ-angers.fr>

Lieu(x) de certification :

université angers

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

iut

Historique de la certification :